

vement, ouvrage entièrement condamné par l'expérience de la saine physique; il est vrai que Descartes avait échoué sur le même sujet. Ce *Traité* n'est autre chose, probablement, que l'ouvrage par nous désigné sous le n° V, mais c'est un in-4°.

« Huygens, dit encore la *Biographie*, avait expliqué les diverses apparences de l'anneau de Saturne, et tous les astronomes avaient applaudi à son explication simple et évidente; Fabri seul osa s'élever contre elle, dans un écrit assez aigre qu'il publia sous le nom d'*Eustache de Divinis*, et sous ce titre : *Brevis Annot. in Saturn. C. Hugonii*, Rome, 166 pages; il y propose un autre système d'explication, auquel Huygens répliqua avec la douceur et la confiance que lui donnait la bonté de sa cause. Fabri, convaincu, se repentit de son attaque inconsidérée; il fut assez de bonne foi pour reconnaître son erreur, et assez juste pour en faire une réparation, en déclarant qu'il joignait son contentement à l'applaudissement général (1). »

Fabri eut une part active dans la guerre qui, de son temps, éclata entre les philosophes au sujet du système du mouvement de la terre, inventé par Copernic et soutenu par Galilée, système qui avait paru en contradiction avec l'endroit de l'Écriture Sainte dans lequel il est dit que le soleil s'arrêta à l'ordre de Josué, pour donner à ce chef des Israélites le temps d'achever son triomphe contre les ennemis du peuple de Dieu. En qualité de grand pénitencier, Fabri donna une déclaration portant en substance que l'Église était autorisée à maintenir la décision qu'elle avait prise à l'égard de Galilée, tant qu'on n'aurait aucune démonstration du mouvement de la terre. Sans doute, il eut tort de faire intervenir son tribunal

(1) Ce dernier ouvrage n'est-il pas le même que celui que nous avons cité, n° XI, d'après Sotwel?